



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

CONTRACTUELS



METTEZ VOS COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES

AU SERVICE DU MINISTÈRE DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (FRANCE/ÉTRANGER)

Les emplois permanents sont en principe occupés par des fonctionnaires (art. L311-1 du Code général de la fonction publique). Néanmoins, des agents contractuels peuvent être recrutés lorsqu'il n'existe pas de corps susceptibles d'assurer les fonctions ou lorsque leur nature ou les besoins des services le justifient (art. L332-2 du Code général de la fonction publique). Des agents non titulaires sont ainsi recrutés par le ministère chaque année sur contrat à durée déterminée pour exercer à l'administration centrale (Paris/Nantes), au sein du réseau culturel et, plus rarement, des représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger.

► QUELLES MISSIONS ?

En administration centrale (environ 300 recrutements par an): conseiller politique spécialisé/conseillère politique spécialisée dans un domaine précis, spécialiste des systèmes d'information et de communication, chargé/chargée de communication, webmestre, juriste, psychologue, formateur/formatrice linguistique, traducteur/traductrice, expert/experte immobilier, agent chargé/agente chargée de l'intendance, médecin de prévention, auxiliaire de vie professionnel/professionnelle, etc.

Au sein du réseau culturel (environ 300 recrutements par an): conseiller/conseillère de coopération et d'action culturelle, attaché/attachée de coopération pour le français, attaché/attachée de coopération universitaire, attaché/attachée pour la science et la technologie, attaché culturel/attachée culturelle, attaché audiovisuel/attachée audiovisuelle, directeur/directrice ou secrétaire général/générale d'un établissement culturel, attaché/attachée pour le livre au sein d'un Institut français ou d'une Alliance française, etc.

Au sein du réseau diplomatique et consulaire (quelques postes par an): intendant/intendante, cuisinier/cuisinière, responsable d'antenne immobilière, interprète, conseiller/conseillère politique, médecin de centre médico-social, etc.

► QUI PEUT POSTULER ?

Le ministère recrute des agents issus d'autres administrations (par voie de détachement sur

contrat), mais également des personnes non titulaires de la Fonction publique. Une première expérience professionnelle significative est requise.

► COMMENT POSTULER ?

Dans un souci de transparence, tous les emplois proposés sont publiés sur le site choisirleservicepublic.gouv.fr ainsi que sur la plateforme DiploEmploi du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères: emplois.diplomatie.gouv.fr

Les critères de sélection sont précisés sur chaque fiche de poste. Les candidats sont invités à suivre la procédure indiquée en ligne.

► QUEL TYPE DE CONTRAT ?

Les agents sont recrutés par contrat à durée déterminée pour une période de deux ans renouvelable et effectuent une mission de quatre à cinq ans.

► QUELLE RÉMUNÉRATION ?

Un salaire fixé en fonction du niveau de responsabilité du poste, du niveau de diplôme et de l'expérience du candidat, auquel s'ajoute, à l'étranger, une indemnité de résidence dépendant du pays et des fonctions exercées. Depuis 2022, le ministère s'est engagé dans une politique de convergence de rémunération entre agents contractuels et titulaires.

OÙ VOUS RENSEIGNER ?

Sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

diplomatie.gouv.fr

Rubrique Emplois et concours > Postes à pourvoir (France)/Postes à pourvoir (étranger)

Auprès du bureau d'accueil de la Direction des ressources humaines

info.drh@diplomatie.gouv.fr

